Cinquantième année. - N ° 233 A 30 novembre 2016

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2012

70 – HAUTE-SAÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VESOUL-GRAY

Ventes et cessions

323 390 336 RCS Vesoul.
LURE-DISTRIBUTION.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 41600 EUR.
Adresse : Zone Industrielle aux Cloyes, 70200 Lure.
Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis de projet de fusion SFDP Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €uros Siège social : Zone Industrielle aux Cloyes 70200 LURE 389 284 662 RCS VESOUL Sté absorbante ——————————————— LURE DISTRIBUTION Société par actions simplifiée au capital de 41.600 €uros Siège social : Zone Industrielle aux Cloyes 70200 LURE 323 390 336 RCS VESOUL Sté absorbée ——————————————— AVIS DE PROJET DE FUSION 1.Fusion par voie d'absorption par la société SFDP. de la société LURE DISTRIBUTION. 2.Evaluation de l'actif et du passif de la société LURE DISTRIBUTION dont la transmission à la société SFDP est prévue : -actif : 19.377.239,32 €uros -passif : 9.541.541,61 €uros 3.Augmentation du capital de la société SFDP., Société absorbante : SFDP, Société absorbante détenant la totalité des actions de la société LURE DISTRIBUTION, Société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. De même, les apports effectués par la Société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la Société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. 4. Le projet de fusion a été établi en date du 17 novembre 2016 et a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de VESOUL au nom des deux sociétés le 24 novembre 2016. 5.La date d'effet juridique de l'opération : 30 jours après la date de publication de l'opération de fusion au BODACC. Pour la société SFDP Jérôme PRUNIER Pour la société LURE DISTRIBUTION Daniel PRUNIER.